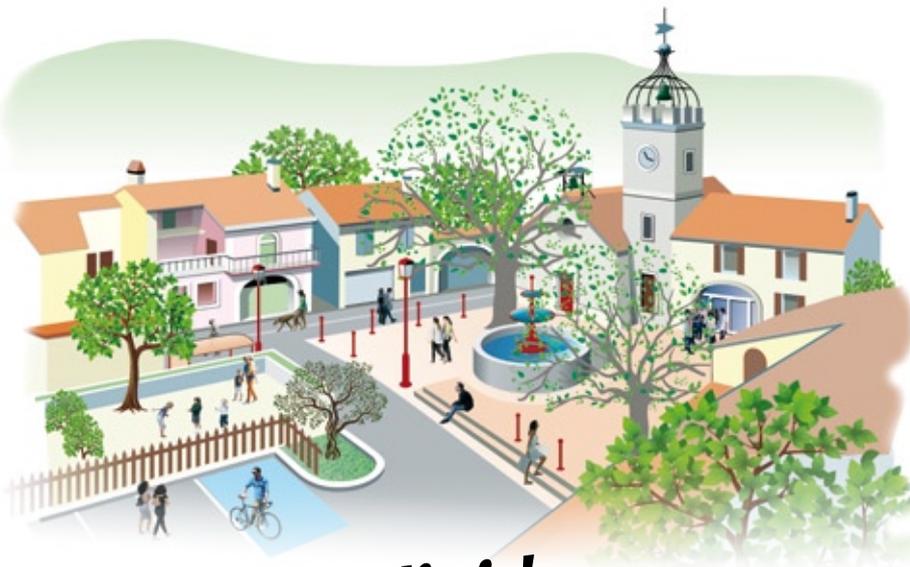


Saint-Dionisy INFOS



N°17
Septembre
2024



Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

**Le PIMMS mobile, un service public
à votre disposition dans le village.**

Place de l'horloge le lundi de 9h à 11h45
Les semaines paires (absent lors des vacances de la Toussaint
et de Noël).

Des médiateurs formés et soumis au secret professionnel,
à votre écoute pour :

- Vous aider à remplir vos dossiers ou rédiger vos courriers administratifs,
- Vous informer sur vos droits et vous accompagner dans vos démarches,
- Vous expliquer les courriers des différents services publics,
- Vous accompagner pour l'accès à internet.

Remplir sa
déclaration
d'impôts

Préparer
sa retraite : date
de départ et
montant

Demander
carte grise,
carte d'identité,
passeport

Faire
face à un litige ou
à un conflit

Demander
une aide
(APL, RSA...)

Réaliser des travaux de rénovation
ou d'adaptation de son logement



Alors n'hésitez pas, c'est sans rendez-vous,
un accueil cordial et bienveillant est garanti !

Infos pratiques

Urgences : SAMU 15, Pompiers 18, Police 17

Mairie : 04 66 81 41 96. Ouverture au public :

- Lundi de 9 h à 11 h 30
- Mardi de 15 h à 18 h
- Mercredi de 9 h à 11 h 30
- Jeudi de 15 h à 18 h
- Vendredi de 9 h à 11 h 30

Courriel : contact@saint-dionisy.fr

Internet : www.saint-dionisy.fr

Facebook : Mairie de Saint-Dionisy

PanneauPocket : application sur smartphone

Médiathèque : 04 66 01 73 98

- Mercredi et vendredi : 10 à 12 h, 16 à 18 h
- Samedi : 10 à 12 h

Courriel : mediatheque@saint-dionisy.fr

Scolarité :

- École primaire Marie Castang : 04 66 81 40 58
- Collège de Calvisson : 04 66 01 32 61
- Lycée Albert Camus à Nîmes : 04 66 62 91 71

Crèche Sidoremi : 04 34 32 60 07

Paramédicaux et médicaux :

Retrouver les coordonnées des infirmier(e)s, kinésithérapeute-ostéopathe, orthophoniste, sage-femme sur le site de la mairie, rubrique : « [vie pratique/ santé](#) »

PIMMS : Bus mobile sur la place tous les lundis pairs de 9 h à 11 h 45 pour toutes vos démarches administratives. Pendant les congés scolaires, se renseigner à la mairie.

Service social territorial Département du Gard :

Pour un rendez-vous avec une assistante sociale ou une puéricultrice : Tél : 04 66 02 13 60

Transports :

- Réseau Nîmes métropole : 0820 22 30 30
- Réseau régional LIO : 04 66 76 36 60

Collecte des ordures ménagères :

- Mercredi matin : emballages (bac jaune)
 - Vendredi matin : non recyclables (bac bleu foncé)
- Du 1^{er} juin au 30 septembre, collecte supplémentaire le mardi : non recyclables



L'application de votre mairie à télécharger gratuitement

Tous les événements, actualités, alertes directement sur votre téléphone.

Ces informations sont aussi disponibles sur ordinateur : tapez app.panneaupocket.com et recherchez votre mairie.

AGENDA

● SEPTEMBRE :

- **Mardi 17 septembre :** 15 h 30 reprise des activités « Gym santé seniors ». Foyer communal.
- **Samedi 21 septembre :** 20 h 30 dans le cadre du festival de jazz Nîmes Métropole, LAURA PRINCE. 1^{ère} partie : Abdu Salim quartet. Foyer communal.
- **Jeudi 26 septembre :** 18 h 30 réunion MONALISA. « Combattre l'isolement des personnes âgées ». Foyer communal.
- **Vendredi 27 septembre :** 19 h assemblée générale de l'APE. Maison Pour Tous.

● OCTOBRE :

- **Dimanche 6 octobre :** Fin des inscriptions aux festivités seniors (choix colis ou repas).

● NOVEMBRE :

- **Lundi 11 novembre :** 11 h cérémonie de l'Armistice 14-18. Au monument aux morts.
- **Jeudi 14 novembre :** 12 h repas des aînés. Foyer communal.
- **Samedi 16 novembre :** 20 h OBA'JAZZ groupe vocal. Foyer communal.

● DÉCEMBRE :

- **Samedi 14 décembre :**
 - À partir de 10 h, distribution des colis festifs aux aînés.
 - 19 h : spectacle offert par la mairie à l'occasion des fêtes de fin d'année : Les secrets de Noël. Foyer communal.
- **Et encore en décembre...** Noël à l'école et dans le village. Dates à définir.

État civil : de juillet à août 2024

● Bienvenue au nouveau bébé :

- **Sweïly ALMEIDA MARQUES** fille de Fabio ALMEIDA MARQUES et de Karen BOGLIOLO née le 14 juillet 2024

➔ Nouveaux habitants de Saint-Dionisy

Locataire ou propriétaire, laissez vos coordonnées en mairie, ou par courriel à : contact@saint-dionisy.fr.

Vous serez ainsi convié à la réception organisée pour vous le 13 juillet et recevrez un olivier, symbole du village. Vous serez contacté pour le Noël des aînés, des enfants, et autres manifestations qui ponctuent la vie du village.

D'avance merci.

Directeur de la publication :

- Jean-Christophe Grégoire

Comité de rédaction :

- Jean-Christophe Grégoire,
- Carole Cambet Petit Jean,
- Gilles Montillet,
- Françoise Zajdner,
- Hélène Bouchot.

Crédit photos :

Carole Cambet Petit Jean, François Carrel.

Impression :

- Public Imprim. Nîmes.



Maquette :

- graph-aire. 04 66 81 53 74

Le mot du maire



Chères
concitoyennes,
chers concitoyens,

La flamme

Le parcours de la flamme olympique avec des millions de personnes jalonnant son passage est un évènement qui marquera l'histoire du sport en France et sans aucun doute bien au-delà des disciplines sportives. La liesse qui s'est emparée ensuite du peuple de France et des autres peuples venus le rejoindre ne s'est pas démentie durant tous les jeux. De ce seul point de vue, ces jeux sont d'extraordinaires réussites.

Alors que s'intensifient les conflits armés dans le monde, comment ne pas rêver après cette formidable démonstration de paix, d'émulation, de solidarité, de respect des différences à un monde plus humain ?

Ces jeux ont été aussi pour un grand nombre d'entre nous une fenêtre ouverte sur un peu plus de sérénité après des temps de crispations politiques, d'incertitudes et il faut bien le dire de profonds mécontentements.

Où en sommes-nous en cette rentrée ?

L'Assemblée Nationale sera-t-elle pour un temps long le siège

de compromis qui lui permettront de légiférer pour le bien de notre pays ?

Rien n'est moins sûr.

Sa dissolution de juin dernier est à bien des égards un coup de poker dont on risque fort de faire les frais.

L'instabilité budgétaire couplée à une situation financière dégradée ne

nous engage pas à l'optimisme alors que s'annoncent des coupes budgétaires pour les collectivités locales.

Plus grave encore, c'est notre démocratie qui s'étiolé.

Jusqu'à quel écueil fatal ?

Il nous faudra donc garder en nous la flamme qui nous a animés tout l'été et en ce début septembre avec les jeux paralympiques pour influencer sur les choix politiques à venir.

Bonne rentrée à toutes et tous et bien évidemment à tous les enfants de Saint-Dionisy et des communes avoisinantes.

Votre Maire,

Jean-Christophe GRÉGOIRE



→ Combattre l'isolement des personnes âgées

L'isolement (*) et la solitude qui conduisent à la désocialisation des personnes âgées ont de lourdes conséquences sur la santé physique et mentale de nos aînés. Plus de 2 millions de seniors sont concernés en 2024.

L'association MONALISA, organisée aux niveaux national et local avec ses bénévoles, s'engage depuis 2014 à réduire la solitude des personnes âgées avec le soutien de nombreuses collectivités territoriales et associations.

Devenir bénévole pour aider nos aînés à bien vivre leur grand âge, c'est l'objet de la réunion publique qu'organise l'association MONALISA en collaboration avec la mairie de Saint-Dionisy,

**le jeudi 26 septembre à 18 h 30 salle 3 du foyer communal,
nous vous attendons nombreux.**

Le coordinateur de MONALISA 30
Philippe BOULET

Le Maire de Saint-Dionisy
Jean-Christophe GRÉGOIRE

Pour faire plus ample connaissance avec l'Association :

<https://www.monalisa-asso.fr/>

(*) : L'isolement social est la situation dans laquelle se trouve une personne qui, du fait de relations durablement insuffisantes dans leur nombre ou leur qualité, est en situation de souffrance et de danger.

SPÉCIAL SENIORS

→ Gym Santé Seniors

Reprise des activités physiques adaptées le mardi 17 septembre : équilibre, renforcement musculaire, souplesse des articulations. Tous les mardis de 15 h 30 à 16 h 30 au foyer socioculturel. Les séances sont animées par un professionnel du sport adapté. **La première séance est gratuite.**

→ Information très importante COLIS OU REPAS, à vous de choisir

Les personnes âgées de 64 ans et plus ont reçu un courrier leur proposant de choisir entre :

→ Un **repas avec animation musicale** qui aura lieu le jeudi 14 novembre 2024,
OU

→ Un **colis festif** qui sera apporté à domicile le samedi 14 décembre 2024.

Afin que les commandes soient prises en compte, il est indispensable que le talon détachable soit rempli et déposé en mairie **avant le 6 octobre au soir.**

Si vous n'avez pas reçu ce courrier, merci de vous signaler en mairie.

→ **Route de CALVISSON**



MERCI !

Un grand merci aux riverains qui durant les travaux ont fait preuve de patience et d'abnégation face au bruit et autres désagréments occasionnés par le chantier. Leur cheminement n'a pas toujours été simple pour entrer et sortir de leur propriété ou pour avoir accès aux différentes pénétrantes qui desservent les lotissements.

Les travaux sont maintenant presque terminés. Restent les marquages au sol, la végétalisation, l'installation des mobiliers urbains et autres embellissements qui seront réalisés d'ici la fin de l'année 2024.

■ **Des parkings perméables en pavés autobloquants de couleur gris et blancs.**

Chaque parking est délimité par des pavés blancs formant une ligne séparative.

Le stationnement sur la route de Calvisson ne sera autorisé que sur ces emplacements et sur ceux qui recevront un marquage au sol.

■ **Un cheminement doux**

Ce cheminement est réservé exclusivement aux piétons. Son revêtement est perméable mais ne supporte pas l'agressivité des eaux de piscine. Les propriétaires de piscine devront donc adapter un tuyau sur la buse d'écoulement de sorte que l'eau s'écoule sur la chaussée.

Il sera prolongé jusqu'à la voie verte durant la phase 2 des travaux qui se dérouleront en 2025. Chacun pourra donc se rendre au stade notamment en toute sécurité.

■ **Des espaces végétalisés**

Divers espaces qui jalonnent le CD 40 A recevront une végétalisation de type méditerranéen tandis que des fosses profondes verront s'implanter des arbres de haute tige. Ces travaux seront réalisés en novembre/décembre pour ne pas exposer ces plantations aux fortes chaleurs.



Une adduction d'eau du Bas-Rhône Languedoc est prévue en plusieurs points pour leur assurer un arrosage adapté.

■ **Des écluses**

Les écluses sont des rétrécissements de la chaussée sur lesquels la circulation à double sens ne se réalise que d'une manière alternée. Au nombre de trois elles auront pour effet de ralentir la vitesse des véhicules entrants ou sortants.

■ **Le monument aux morts**

Enjolivé par un crépi et un bardage de bois exotique, le monument recevra dès cet hiver, une végétalisation méditerranéenne. À l'automne les grilles qui entourent le soldat et la porte du cimetière seront repeintes par notre équipe technique.

■ **Une zone à 20 km/h**

Le revêtement de la chaussée devant la Mairie sera hydrodécapé d'ici la fin de l'année afin de bien marquer l'espace pour lequel la vitesse est limitée à 20 km/h.

■ **Et...**

Du mobilier urbain, un grand banc, des murs en pierres sèches, des gabions, une signalisation verticale complètent l'environnement de cette entrée de village et constituent autant de signaux urbanistiques qui doivent alerter l'automobiliste et l'inviter à ralentir.

■ **Carrefour entre la rue de la Forge et l'avenue de la Gare :**

– Travaux reportés en 2025

Les travaux de réfection de ce carrefour initialement prévus dans le cadre des tra-

vaux de rénovation de la première tranche du CD 40 A sont reportés en 2025. En effet, un recalibrage des réseaux d'eaux pluviales s'avère nécessaire pour éviter les inondations qui ne manquent pas de submerger ce carrefour lors d'importantes précipitations. Ces travaux seront réalisés par EAU DE NÎMES avant que la commune engage ensuite une réfection complète de la chaussée.

→ **Éclairage public**

En 2024, nous allons finaliser la transformation en LEDS pour les voies suivantes : Chemin de Langlade, rue de la Cadelle, chemin des Espesses, rue du Chêne vert, rue des Acacias, chemin des Vaoures, rue de l'Antenne, route de Nîmes, rue du Viel Four, Place de l'Horloge, impasse du Clos du Figuier ainsi que le parking du Foyer.

Il s'agit de remplacer les 62 derniers points lumineux qui représentent un coût global de 31 745 euros HT.

La répartition du financement sera ventilée de la façon suivante :

- État fonds verts : 6 349 euros,
- Fonds de concours Nîmes Métropole : 11 110,75 euros,
- Fonds propres communaux : 14 285,25 euros.

Cette réalisation nous permettra, d'une part, une consommation électrique optimale de bon augure pour nos finances et d'autre part, un meilleur respect de la biodiversité favorisé par ce type d'éclairage.

→ Le Compost : problèmes et remèdes

Malgré toutes les informations que nous avons communiquées dans les précédents articles, on se retrouve souvent face à des questions ou des problèmes. Vous trouverez dans le tableau ci-contre, un résumé des questions et des remèdes les plus fréquents.

En résumé, la plupart du temps nous ne mélangeons pas assez régulièrement les apports. Il faut mélanger énergiquement en allant en profondeur. Si vous en avez le courage, refaites l'opération plusieurs jours d'affilée (3 ou 4 jours).

Si malgré tout, les problèmes persistent plusieurs semaines, soit vous évacuez tout en déchèterie, soit vous avez un deuxième composteur et vous laissez faire le premier, le temps que la situation s'arrange d'elle-même.

Si vous avez d'autres problèmes, laissez-moi un message à la mairie. Si je peux vous aider je vous rappellerai rapidement, sinon je me renseignerai auprès des services de l'Agglomération de Nîmes.

À très bientôt.

Bernard QUENTIN

Suivront dans les prochains St-Dio Infos :

- **Précautions importantes.**
- **Recette de Grand-Mère.**

PROBLÈMES	CAUSES	REMÈDES
Odeurs nauséabondes 	<ul style="list-style-type: none"> → manque d'oxygène. → trop d'humidité → produits trop azotés (légumes, tonte, fruits). → excès de viande. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ bien brasser le compost. ■ ajouter des matières carbonées (broyat, feuilles sèches, tonte séchée, paille etc.) en bonne quantité et remélanger fortement.
Pas d'élévation de température ou faible baisse de niveau des dépôts. 	<ul style="list-style-type: none"> → compost trop sec. → manque d'azote. → manque d'oxygène. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ arroser ou apporter des matière humides (légumes ou fruits, tonte ou petite taille fraîche). ■ brasser et mélanger.
Présence d'insectes (du genre moucheron) 	<ul style="list-style-type: none"> → restes de repas ou fruits gâtés en surface. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ mélanger de façon à incorporer les restes de cuisine et autres. ■ rajouter de la matière sèche, des feuilles si possible.
Présence de rongeurs 	<ul style="list-style-type: none"> → Lorsque vous ouvrez votre composteur des petits rongeurs filent à toute vitesse. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ vider le composteur et installer un grillage (inox) de 1 cm de maille au fond en le faisant remonter sur les parois (comme une cuvette). Remettre les matières.

→ Permis de planter à Saint-Dionisy

Nous avons lancé le « Permis de Planter » en 2021, 3 projets ont été réalisés. Ce sont uniquement des plantations dans le sol. Elles ont bien réussi. Alors nous relançons une saison et vous proposons de planter devant chez vous.

Le but est de vous permettre de faire des plantations devant votre logement. En dehors de l'embellissement apporté, il y a un effet climatique en été au moment des fortes chaleurs.

Nous vous proposerons à partir du 1^{er} octobre 2024 de faire les premières plantations. L'inscription sera valable 1 an renouvelable.

Une description rapide du projet sera demandée : rue, endroit de la plantation, type d'installation et autres détails que vous jugerez nécessaires.

Les jardiniers pourront disposer d'une jardinière en bois avec les billes d'argile, feutrine, terreau et plante, à installer devant chez eux. Une autre option est possible : planter une essence de plante (rustique) à même le sol.

Les jardiniers seront accompagnés par l'équipe technique du village pour retirer les fournitures, faire un trou dans le sol (enrobé ou béton) et fixer les plantes aux murs si besoin.

Une fois les plantes en place, le jardinier sera responsable de la culture de la planta-

tion ; arrosage, taille, compost etc... Tout produit chimique sera strictement interdit. En cas de problème, il faudra consulter le service technique.

Nous souhaitons qu'une entraide spontanée se fasse entre les jardiniers pour les arrosages en cas d'absence. C'est aussi une bonne occasion d'échanger des conseils.

Si vous êtes intéressé(e), vous pourrez retirer un bulletin d'inscription à la mairie ou le télécharger sur le site internet

www.saint-dionisy.fr.

N'hésitez pas à me contacter au 06 83 06 63 60 ou par courriel :

contact@saint-dionisy.fr

À très bientôt.

Bernard QUENTIN

Le carré des enfants

→ Concertation pour la rénovation de la cour de l'école

La cour de l'école est particulièrement chaude les jours ensoleillés et l'aménagement des espaces nécessite une révision pour être plus adapté au développement des activités proposées aux enfants. Nous avons fait réaliser une étude approfondie pour perméabiliser la cour mais sa conclusion est que la structure du sol n'est pas adaptée à ce type de travaux subventionnés jusqu'à 80%. Nous poursuivons le projet de rénovation, et travaillons de concert avec les enseignants, l'équipe périscolaire qui impliquent les élèves et le comité consultatif enfance petite enfance. Les perspectives de chacun sont essentielles pour concevoir un espace qui réponde réellement aux besoins et aux attentes de tous. Selon les aides obtenues, nous espérons réaliser le projet de rénovation retenu en 2025.

Hélène Bouchot



→ Repas scolaires à 1 €

Afin de soutenir les familles aux revenus modestes, l'État encourage les collectivités à adopter une tarification sociale pour les restaurants scolaires. Une grille tarifaire, avec au moins trois niveaux, doit être mise en place. La commune de Saint-Dionisy a décidé de s'engager dans cette voie. Le tarif le plus bas est à 1 € et une tarification intermédiaire a été créée. L'État verse à la commune 3 € pour chaque repas vendu à 1 €. Ces tarifs sont possibles grâce à cette subvention, donc si cette aide venait à disparaître, la commune serait contrainte de revoir les prix en fonction de ses capacités financières. Nous espérons que cette mesure restera en place le plus longtemps possible afin que le coût des repas ne soit pas un motif de non fréquentation du restaurant scolaire.

Hélène Bouchot

→ Une fête de l'école aux couleurs du monde

Cette fête s'est déroulée le vendredi 28 juin, avant-dernier vendredi de classe pour les élèves de l'école Marie Castang. Ils étaient fiers de présenter leur spectacle de fin d'année devant la salle comble du foyer communal où parents, grands-parents et le reste de la famille étaient venus les applaudir.

Le spectacle a débuté par le traditionnel hommage aux CM2, futurs collégiens,

au cours duquel ils ont pu recevoir le livre pour les vacances de l'éducation nationale « *L'homme qui plantait des arbres* » de Jean Giono, une calculatrice de la part de la municipalité et des écouteurs de celle de l'APE.

Cette année, le thème du spectacle était celui des Jeux olympiques de Paris 2024. Les 5 continents ont été représentés par les classes de l'école. De l'Afrique à l'Asie,



Après une belle scolarité dans notre école, les voilà au collège. Souhaitons-leur de s'y épanouir et d'y être heureux.

en passant par l'Amérique du Nord ou encore l'Océanie, les élèves ont fait voyager le public tout au long de leur prestation avec les sports, danses et costumes locaux, le tout rythmé par les enseignants et Laurent Richard au djembé.

Une première cette année, l'équipe d'animation du périscolaire a proposé une danse et un chant, effectués par les élèves volontaires, ravis de monter sur scène de nouveau.

Tous les élèves de l'école se sont enfin réunis pour le final en chanson « **Il faut qu'on s'bouge** » des Enfantastiques.

La soirée s'est ensuite poursuivie sur le parvis du foyer jusqu'à la tombée de la nuit avec la buvette, les barbes à papa et les planches apéro vendues par l'équipe de l'APE.

Belle soirée cette année encore proposée par les élèves de l'école, l'équipe enseignante, Laurent Richard, l'équipe périscolaire et l'APE...

Merci à eux et à l'année prochaine !

Elsa Mane



Jean-Christophe Grégoire maire, Elsa Mane conseillère municipale et Émilie Picard présidente de l'APE, remettent les cadeaux aux élèves de CM2.



IL FAUT QU'ON S' BOUGE

refrain :

*Il faut qu'on s' bouge, il faut qu'on s' bouge
Faut fair' des efforts
Pour se sentir plus fort
Il faut qu'on s' bouge, il faut qu'on s' bouge
Toujours et encore
Pour l'esprit et le corps.*

*Il faut qu'on s'bouge, il faut qu'on s'bouge
Dedans comme dehors
C'est un conseil en or
Il faut qu'on s' bouge, il faut qu'on s' bouge
Les jeunes, les séniors
Allons tous faire du sport...*

Souvenirs de l'été

→ Fête de la musique 2024

« **Faites de la Musique !** », lançait Jack Lang en 1982 pour la 1^{ère} édition. Fidèle à ce moment festif et intergénérationnel, la municipalité de Saint-Dionisy a organisé cette édition 2024 sur la place du village, sous le soleil estival accompagné d'une légère brise.

En première partie, l'École Richard Musique, avec Laurent Richard (dirigeant de l'école de musique de Saint-Dionisy) et ses élèves, nous offre un récital diversifié, des plus petits en éveil musical aux plus grands qui nous ont fait une démonstration de leur talent naissant ou confirmé (percussions, violon, trompette ou chant).

Un grand merci aussi à l'Association des Jeu-

nes de Saint-Dionisy qui tient avec panache le bar durant toute la soirée !

Après une pause repas au food truck ou à la pizzeria, la deuxième partie de soirée nous permet d'écouter un groupe venu en voisin de Calvisson-Bizac, Glamifik Duo, avec Estelle et Franck. Ils animent la soirée au son de la guitare acoustique et électrique et nous ont interprété un répertoire passant aussi bien par The Cranberries, Nancy et Frank Sinatra, que Téléphone, Patrick Bruel... et bien d'autres.

En résumé, une soirée très conviviale et la meilleure façon de commencer la saison estivale, car comme le disait Claude Nougaro dans sa chanson « **Un été** » : « **Et l'été, l'était là !** » Gilles Montillet



→ Soirée républicaine du 13 juillet



À Saint-Dionisy, la fête nationale est célébrée traditionnellement le soir du 13 juillet.

C'est ainsi qu'à 19h, le maire entouré de son conseil municipal a accueilli les nouveaux habitants arrivés sur la commune depuis l'an dernier. Après leur avoir présenté les différentes activités et équipements à leur disposition, il leur a remis symboliquement un olivier,

emblème de la commune. Toute la population a ensuite été invitée à partager le verre de l'amitié offert par la municipalité, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

A 20 h 30, plus d'une centaine de personnes se sont retrouvées sur la place pour le repas républicain où le maire a rappelé à tous les enjeux de la démocratie. Puis, la retraite aux

flambeaux a permis aux petits et grands de déambuler en musique derrière Bernard dans les rues du centre du village.

La soirée s'est terminée en dansant sur des airs préalablement sélectionnés par Delphine, accompagnée d'une sangria offerte par la mairie.

Hervé Farges

→ Ciné en plein air

Samedi 20 juillet, 70 personnes ont déplié transats et chaises sur la place du village, à la nuit tombante pour visionner sur grand écran le film « **CHŒUR DE ROCKERS** ».

Entre rire et émotion, c'est l'histoire d'une bande de retraités qui se lie avec leur chef de chœur pour produire un spectacle jubilatoire.

Cette projection clôturait la saison culturelle 2023-2024.



Poussons la porte de la médiathèque

→ La médiathèque présente « La grande aventure »



Cette année scolaire a été marquée par l'ensemble des élèves de l'école Marie Castang par «**La grande aventure**».

Et quelle grande aventure ils ont vécu ! Ce projet de l'école initié par le directeur Yannick Verilhac et les enseignants, a permis aux écoliers d'écrire un livre dont l'histoire est née de leur imagination, et de l'illustrer avec une technique bien particulière.

Dans un premier temps, Marylou Kocajda-Tanguy romancière et autrice de littérature jeunesse est intervenue dans 4 classes au cours de plusieurs ateliers d'écriture afin d'aider nos écrivains en herbe à inventer une histoire et à l'écrire.

La méthode :

un travail de groupe dans chaque classe pour choisir un animal et le décrire. Puis soumettre au vote pour n'en retenir qu'un. Ensuite, demander à chaque groupe d'écrire une phrase et de nouveau soumettre au vote pour n'en retenir qu'une seule. Pour finir, les choix des quatre classes ont été rassemblés pour définir un thème, toujours par le vote des élèves. Ainsi est née l'histoire de « La grande aventure ».

Mettre l'aventure en images :

pour illustrer leur histoire, Sylvie Clain artiste peintre, les a accompagnés pour mettre en œuvre ses techniques de peinture

pep's. Trois séances par classe, en petits groupes ont permis aux élèves de s'initier aux différentes techniques de l'artiste. La première séance fût dédiée à l'utilisation de la peinture, éponge avec un pochoir et technique du dégradé.

La seconde séance, à ajouter des détails et des éléments avec des feutres POSCA sur la peinture réalisée lors de la première séance. Enfin, la troisième séance, à utiliser la technique picturale abstraite du dripping (faire des éclaboussures avec un pinceau et de la peinture un peu liquide) pour donner du relief, du dynamisme aux peintures créées.

« **La grande aventure** » a été dévoilée au public le 22 juin à la médiathèque, l'occasion de réunir à nouveau les protagonistes de cette belle aventure littéraire et picturale.

Un apéritif offert par la mairie a clôturé l'événement.

Un grand merci à l'équipe scolaire, périscolaire et au directeur de l'école d'avoir accompagné les enfants dans cette démarche culturelle et à l'équipe des bénévoles de la médiathèque d'avoir organisé l'événement, à Mmes Clain et Kocajda-Tanguy et surtout un grand bravo à nos jeunes écrivains et illustrateurs.

Carole CMBET PETIT JEAN

URGENT

recherche de bénévoles

Vous aimez les livres, vous disposez de quelques heures de libre dans la semaine, dans le mois ?

Venez rejoindre l'équipe de la médiathèque en tant que bénévole pour assurer l'accueil des lecteurs et participer à la vie de la médiathèque.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'appeler la mairie de Saint-Dionisy au 04 66 81 41 96

Josée Fauquet

→ Une médiathèque Connectée

Notre médiathèque fait partie du réseau des médiathèques de Nîmes Métropole. Ses adhérentes et adhérents peuvent ainsi accéder à son catalogue en ligne, pour prolonger un prêt, faire une réservation ou une recherche d'ouvrages par titre ou nom d'auteur(e), sans se déplacer.

Si vous nous avez communiqué votre adresse email, scannez le QR Code ci-dessous et vous accéderez immédiatement à notre logiciel Koha. Pour rappel votre identifiant est :

prenom.nom en minuscule et sans accent. Votre mot de passe est à réinitialiser en cliquant sur « **mot de passe oublié** ».

Bibliothèque : médiathèque de Saint-Dionisy
Ce QR Code est affiché à la médiathèque où nous sommes à votre disposition pour vous aider dans cette procédure. Vous pouvez aussi retrouver tous ces accès via l'adresse internet suivante koha-agglo-nimes.fr.

L'équipe de la médiathèque



→ APE : Bilan de l'année 2023/2024

4000 euros ont pu être récoltés et offerts à l'école.



Les CM2 ont obtenu en cadeau de clôture de leurs années de primaire, de magnifiques écouteurs JBL avec une pochette de protection personnalisée à leur prénom,

qui leur serviront pour leurs années de collège.

L'Assemblée générale de l'association des parents d'élèves se tiendra le vendredi 27 septembre à 19h à la Maison Pour Tous. Tous les parents de l'école y sont bien sûr conviés ainsi que la mairie et le personnel scolaire comme périscolaire.

À l'ordre du jour, bilan financier et moral de l'année écoulée, démission de la présidente actuelle. Si personne ne se manifeste pour reprendre le poste de président(e), l'association devra être dissoute.

L'association des Parents d'Élèves s'est procurée une ancienne cabine téléphonique qui est en cours de rénovation et décoration durant l'été.

Elle sera inaugurée (date encore à déterminer avec la Mairie) dans une nouvelle fonction de cabane à livres devant le foyer communal.



Une nouvelle association à Saint-Dionisy ! Vous la retrouverez au foyer communal : Les samedis 5 octobre, 9 novembre, 7 décembre, 11 janvier, 1^{er} février, 8 mars, 5 avril, 17 mai, 14 juin, afin d'apprendre ou d'approfondir votre danse.

- 14h : Sévillane débutant(e)
- 15h : Rumba débutant(e)
- 16h : Flamenco chorégraphié
- 17h : Flamenco technique

Plus d'infos :

- espeanzamia2023@outlook.com

- 06 82 83 98 77



→ Les manuelles en Vaunage

Les Manuelles en Vaunage vont continuer à se retrouver tous les vendredis après-midi de 14h à 17h au foyer communal de Saint-Dionisy salle 4.

Chacun(e) amène ses idées sur la couture, le tricot, la décoration, création, peinture ou autre ; mais on peut y venir aussi pour passer un moment convivial autour d'un verre ou d'une gourmandise. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Pour tout autre renseignement téléphonez au 04 66 63 46 09

→ Le souvenir français



Le Souvenir Français est une association nationale d'utilité publique depuis 1906. Elle est constituée d'hommes et de femmes qui souhaitent transmettre aux plus jeunes l'histoire des français qui ont perdu la vie en protégeant la Nation.

Avec la recherche de la mise en place de drapeaux dans les établissements scolaires cela confirme la mission de transmission.

Les plus jeunes doivent être associés au devoir de mémoire et c'est aux plus anciens de les préparer à prendre demain le relais du souvenir pour ainsi conserver l'enracinement des événements historiques.

Le Souvenir Français est une association distincte des associations d'anciens combattants qui reste ouverte à tous. Nous avons besoin de votre soutien pour entretenir les tombes de ceux qui sont « Morts pour la France ».

Vous pouvez vous rapprocher d'un membre du comité de Langlade pour obtenir des informations, devenir membre de l'association ou vous rendre sur le site (<https://le-souvenir-francais.fr>) pour y rechercher des renseignements.

Jean-Paul ACCART

Président du comité du

Souvenir Français de Langlade



Nos retrouvailles au sein de Savoir Échanger pour Valoriser notre Épanouissement (SEVE) ont eu lieu le jeudi 5 septembre 2024 à 19h.

Comme chaque 1^{er} jeudi du mois, elles ont été suivies d'un dîner partagé après avoir évoqué les :

- **Activités régulières :** après-midis Jeux/Échanges franco-anglais/Atelier Photo/Tai chi/Yoga /Qi Cong .

- **Activités ponctuelles :** Dernière main à l'expédition (hors des sentiers battus) en Sulawesi pour une quinzaine de membres/Journée autour du Phare de l'Espiguette ...

Chacun apporte sa pierre à l'édifice en toute convivialité !

newreseau.seve@gmail.com

À la découverte de nos commerçants et artisans

Deux nouvelles enseignes au programme : la fromagerie Le Mas du Trident et le supermarché discount Netto. Dossier réalisé par Gilles Montillet



→ Fromagerie Le Mas du Trident

Fromages de brebis, chèvre, vache, bufflonne au lait cru le plus souvent, de Corse, Pays-Bas ou Basque, Italie, Portugal, Grande-Bretagne, Suisse, France...

Ce n'est pas un inventaire à la Prévert mais ce que vous propose le nouveau fromager du village !

Une véritable saga familiale sur six générations qui débute en petite Camargue à Vauvert avec mamie Roussette (fin du XIX^e siècle-élevage et vente de viande de brebis) puis René Bouet dit Néné le berger, le grand-père, infatigable promoteur du Trident, emblématique fromage frais de brebis délicatement recouvert d'une feuille de laurier qu'il distribuait autrefois sur les marchés de Camargue et de Provence.

Ce fromage a donné son nom à l'entreprise qui s'est développée ensuite avec Nancy et Stéphane Lemercier, puis Salomé et Louis Lemercier actuels dirigeants avec un 1^{er} magasin vauverdois en 2020 puis Saint-Dionisy en 2024.

30 ans de recherche des meilleurs producteurs permettent aujourd'hui de présenter une gamme affinée de qualité voire d'exception mettant les terroirs à l'honneur, agrémentée de rayons d'épicerie fine et locale et de glaces ardéchoises Bio délicieuses.

Plateaux de fromage et/ou de charcuterie sur commande. Bon appétit !

Le Mas du Trident Centre commercial Chemin d'Azord 04 66 88 20 19

Ouvert du mardi au dimanche matin

www.masdutrident.com

Facebook Instagram Twitter et YouTube Le Mas du Trident



→ Supermarché Netto

Depuis le 18 juin le supermarché Casino du village s'est transformé en magasin Netto du groupement bien connu Les Mousquetaires, notamment pour ses enseignes Intermarché et Bricomarché.

À la tête du magasin depuis plus de 2 ans et demi, son directeur Hervé Fournier a assuré la transition entre l'épicier stéphanois Casino-Guichard aujourd'hui démantelé et l'arrivée de Netto ; il travaille avec la dizaine de salariés repris.

Il met en avant les atouts Netto sur les prix, la fraîcheur, avec des produits livrés tous les jours, ainsi que la qualité de service et la proximité avec ses clients. Les produits Netto sont de 30 à 40 % moins chers que ceux de Casino selon Monsieur Fournier.

La grande surface propose trois gammes de produits, des marques nationales, les marques distributeur Intermarché (très souvent fabriquées en France) et les marques spécifiques Netto ainsi que les carburants. Les produits Casino restants sont bradés à moins 50 %.

Fort de ses diverses expériences du secteur de la grande distribution, (Carrefour, Leclerc, Casino et Les Mousquetaires) Hervé Fournier entend bien faire du Netto de Saint-Dionisy un magasin de proximité au service du village.

Netto Centre commercial route de Nîmes
04 66 63 08 90

Ouvert de mardi à samedi 8 h30 à 19 h30
dimanche de 8 h30 à 12 h30

www.netto.fr Facebook et Instagram
Netto France



Espace d'expression des élus

Nous souhaitons une excellente rentrée à tous les élèves de Saint-Dionisy.

Certains restent à l'école du village, d'autres font le pas vers le collège et le lycée.

La rentrée est toujours un moment marquant

dans la jeunesse !

Belle rentrée également aux enseignants et au personnel éducatif !

Éline Liron et Damien Jurado

ST-DIO EN SCÈNE

NÎMES MÉTROPOLE
JAZZ
FESTIVAL
20 SEPTEMBRE > 19 OCTOBRE 2024

VOICE NEW GENERATION

Samedi
21
Septembre
à 20 h 30

**LAURA PRINCE
FEAT
GREGORY PRIVAT**

1^{ère} partie :
Abou Salim quartet

Laura Prince incarne l'authenticité et la sincérité dans son univers musical. Elle puise son inspiration dans les musiques du monde et les grands artistes comme Celia Cruz et Fela Kuti. Son parcours atypique, nourri de diverses influences, l'a amenée à composer et interpréter des morceaux empreints d'émotion et de revendication.

Au foyer communal

Groupe vocal

OBA'JAZZ

Samedi
16 novembre
à 20 h



1 h 15 mn

Tout public
à partir
de 6 ans

8 chanteurs et chanteuses

Dirigés par Régis Leroy (chanteur, guitariste et percussionniste), et accompagnés par René Pignatelli à la contrebasse.

Jazz, bossa nova, et morceaux aux influences afro-américaines (Miles Davis, Antonio Carlos Jobim, Duke Ellington...). Concert rafraichissant, musique rythmée, enrichie de subtiles harmonies, inspirée par les groupes "Take 6", "The Real Group", "Les Double Six".

Avec des arrangements inspirés par les groupes « Take 6 », « the Real Group », ou encore les « Double Six », parsemés de mélodies permettant aux chanteurs(ses) de s'exprimer aussi en solo, la musique rythmée et les harmonies proposées par OBA'JAZZ procurent un réel plaisir vibratoire, voire jubilatoire. Un véritable voyage autour des voix..

Au foyer communal

Les secrets de Noël...

Spectacle jeune public
De 3 à 10 ans

Comment le Père Noël fait-il pour connaître tous les cadeaux des enfants ?
– Pourquoi ne se perd-il jamais ?
– Est-il vraiment si gourmand ?
– Et... est-il seul dans cette expédition ?
Vous allez découvrir tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les secrets de Noël.

Jeune
public de
3 à 10 ans

Samedi
14
décembre
à 19 h



50 mn

**Spectacle gratuit,
offert par la municipalité**